

OFFRE D'EMPLOI

ENSEIGNANTES, ENSEIGNANTS
EN MATHÉMATIQUES – SCIENCES

Centre de services scolaire
de la Capitale



VOTRE RÔLE

- Construire des situations d'enseignement-apprentissage concrètes et motivantes pour stimuler l'engagement et la réussite des élèves.
- Collaborer avec l'équipe-école pour répondre aux différents besoins des élèves et pour faire rayonner des projets innovants.
- Rester créatif et savoir s'adapter en tout temps pour répondre aux divers niveaux d'apprentissage des élèves.

DÉTAILS DE L'OFFRE

Numéro du concours : SRH-ENS-2022-2023

Le processus de recrutement est en continue.

- Rémunération : jusqu'à 92 027 \$ (selon l'expérience et la politique salariale en vigueur).

AVANTAGES DISTINCTIFS

- Notre programme d'insertion professionnelle disponible pour tous les nouveaux enseignants pour vous soutenir, vous guider et vous offrir divers ateliers.
- 1200 km² de territoire comprenant 67 établissements d'enseignement au cœur de la ville de Québec.

VOTRE PROFIL

- Être titulaire d'un brevet en enseignement ou d'une qualification légale d'enseigner;
ou
- Être inscrit(e) à temps plein au baccalauréat en enseignement ou à la maîtrise qualifiante en enseignement dans une université québécoise*;
ou
- Être titulaire d'un baccalauréat dans une discipline en lien avec la matière à enseigner cela combiné à une expérience pertinente auprès d'une clientèle jeune ou adulte[1].

Pour les diplômes obtenus à l'étranger, l'Évaluation comparative des études effectuées hors du Québec délivré par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration attestant que vous avez un diplôme de niveau baccalauréat est requise.

* Une preuve d'inscription sera exigée

[1] Sous réserve de l'obtention d'une tolérance d'engagement dispensée par le ministère

**POUR EN SAVOIR PLUS
SUR L'ORGANISATION...**
Visitez cssc.gouv.qc.ca

POUR POSTULER

CLIQUER ICI

› PROGRAMME D'ACCÈS À L'ÉGALITÉ

Le CSSC applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

› LOI SUR LA LAÏCITÉ DE L'ÉTAT

Le CSSC est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

